

ALPES MARITIMES
COMMUNE DE DRAP
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 047/2017

OBJET : Urbanisme : Demande de Subvention au titre du FRAT pour le plateau sportif multisport de l'école Romain KNECHT.

L'an deux mille dix-sept, le 18 du mois de Mai à 19 heures

le Conseil Municipal de la Commune de DRAP, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur **Robert NARDELLI**, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 12 Mai 2017.

PRESENTS : Robert NARDELLI / BIANCHI Romain / Alexandra RUSSO / Philippe MINEUR / Virginie GIMENEZ / Serge DIGANI / Jean-Christophe CENAZANDOTTI/ Françoise DAMILANO / Catherine DINI / Charles BEVACQUA/ Nathalie DIGANI/ Jean-Marc GIMENEZ / Delphine BOLLARO/ Christine DECORDIER/ Martine DUNOYER DE SEGONZAC/ Jean-Yves LESSATINI/ Gracienne DODAIN/ Philippe JANIN/ Jean-Luc CAMBRA /

PROCURATIONS : Eddie DEGIOVANNI à Robert NARDELLI, Sophie ESPOSITO à Romain BIANCHI / Régine RODRIGUEZ à Jean-Yves LESSATINI / Marc LEROY à Delphine BOLLARO/

ABSENTS : Taoufik FATFOUTA / Sonia CHAKROUNI/ Pierre VESTRI / Mélanie MORINI /

Secrétaire de séance : Romain BIANCHI

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Considérant la nécessité de créer un espace sportif adapté,

Considérant le coût de cet équipement,

Après avoir entendu le rapport de présentation,

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser le Maire à solliciter, du Conseil Régional, une subvention, aussi haute que possible, au titre du FRAT et à effectuer toutes démarches nécessaires à la bonne réalisation de cet équipement.

Il est proposé de déléguer la maîtrise d'ouvrage de ce complément au SILCEN

Nombre de Conseillers en exercice : 27

Présents	:	19
Votants	:	23
Absents	:	4
Pour	:	23
Contre	:	0
Abstentions	:	0

AINSI FAIT ET DELIBERE A DRAP
LES JOUR, MOIS ET AN QUÉ DESSUS
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Robert NARDELLI

Maire de DRAP

Compte rendu exécutoire après dépôt en préfecture le : 19/05/2017
et publication en mairie le : 19/05/2017